



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PARIS, le 11 août 2009
Original anglais

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT BIENNAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES EFFORTS DE L'UNESCO
CONCERNANT LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2005-2014),
Y COMPRIS LA DÉCLARATION DE BONN ET LE PROJET DE STRATÉGIE**

Résumé

En application des décisions 171 EX/6, 172 EX/10, 177 EX/9, la résolution 34 C/19 (Promotion accrue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable) et de la décision 181 EX/5 (I), le présent rapport donne des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) (2005-2014), tant au plan international que dans le cadre de l'UNESCO, au cours de la période 2008-2009.

Il n'en découle sur le plan des politiques aucune incidence supplémentaire à caractère financier ou administratif.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 31.

1. L'UNESCO est l'institution chef de file de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) (2005-2014), dont l'objectif est d'intégrer les principes, les pratiques et les valeurs du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage.

2. L'année 2009 marque le milieu de la DEDD. Elle constitue donc un moment opportun, non seulement pour évaluer tout ce qui a été réalisé, mais aussi pour définir les stratégies des années à venir. Ce processus de réflexion a commencé en novembre 2007 à la quatrième Conférence internationale sur l'éducation relative à l'environnement ayant pour thème « L'éducation relative à l'environnement pour un avenir viable - Partenaires pour la DEDD », qui s'est tenue à Ahmedabad, en Inde (voir les documents 179 EX/INF.4 Rev. et 180 EX/5. IX). Il a ensuite évolué au fil d'une série de conférences aboutissant à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable - S'engager dans la seconde moitié de la Décennie qui s'est tenue en 2009, à Bonn, en Allemagne (voir les documents 181 EX/5 Add.1 et 181 EX/INF.15). La Conférence de Bonn a été le temps fort du processus d'examen à mi-parcours.

I. Les initiatives de l'UNESCO

3. Faisant fond sur le soutien considérable manifesté pour l'Éducation en vue du développement durable (EDD) depuis le lancement de la DEDD, l'UNESCO a axé son action en 2008-2009 sur cinq objectifs essentiels :

- renforcer son leadership international et sa fonction de coordination de la DEDD ainsi que son action de promotion de la Décennie ;
- renforcer les capacités des États membres à formuler des politiques d'EDD et à surveiller et évaluer leur application ;
- préparer la conférence d'examen à mi-parcours de la DEDD à Bonn (Allemagne) ;
- appuyer l'élaboration de publications et de matériels didactiques pour l'EDD ainsi que la diffusion de bonnes pratiques et directives concernant l'EDD ; et
- promouvoir une approche intersectorielle de l'EDD par la gestion de la plate-forme intersectorielle de l'UNESCO sur ce thème.

Des rapports statutaires sur les résultats obtenus au regard de chacun de ces objectifs ont été fournis à toutes les sessions du Conseil exécutif, dans le cadre des documents EX/4 et EX/5.

II. Principaux résultats de l'examen à mi-décennie

4. La DEDD est maintenant à mi-parcours. La présente section, s'appuyant sur le rapport mondial de suivi et d'évaluation (S&E) de la DEDD pour 2009, fait état des progrès accomplis et des obstacles rencontrés durant les cinq premières années dans la mise en place des dispositions, des stratégies, des mécanismes et des contextes qui favorisent la promotion et la mise en œuvre de l'EDD.

Phase I du processus de suivi et d'évaluation de la DEDD

5. Le processus de suivi et d'évaluation (S&E) de la DEDD est guidé par le cadre global établi par le groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation, réuni par l'UNESCO, et le secrétariat de la DEDD. Il comprend trois phases qui couvrent la Décennie :

- la phase I : 2007-2009, axée sur le contexte et la structure des activités relatives à l'EDD ;
- la phase II : 2009-2011, axée sur les processus et l'apprentissage pour l'EDD ;
- la phase III : 2011-2014, axée sur l'impact et les résultats de la DEDD.

Trois rapports correspondant à ces trois phases seront préparés et publiés par l'UNESCO en 2009, 2011 et 2015 respectivement.

6. Le rapport mondial de S&E de la DEDD pour 2009, intitulé *Learning for a Sustainable World: Review of contexts and structures for Education for Sustainable Development*, intervient après l'achèvement de la première phase du processus de suivi et d'évaluation de la DEDD (2007-2009). (On peut se le procurer sur le site Web et auprès du secrétariat de la DEDD.) Quarante-vingt-dix-sept pays sur 193 ont répondu au questionnaire de S&E de la DEDD. Une enquête complémentaire a précisé les informations apportées par les réponses au questionnaire.

La conférence d'examen à moyen terme de 2009 pour la DEDD

7. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, tenue à Bonn, en Allemagne, a été l'occasion d'examiner la contribution de l'EDD aux efforts visant à atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous ; elle a offert une tribune pour les échanges internationaux sur l'EDD et a permis de faire le point sur les progrès réalisés et de définir des stratégies pour aller de l'avant dans le cadre de la Décennie. La Conférence a été une grande réussite, comme l'ont montré les retours d'information positifs lors de la 181^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO. De fait, elle a représenté pour les ministres, les responsables gouvernementaux, les décideurs, les représentants de la société civile, les experts et les praticiens la possibilité de confronter les idées, les expériences et les bonnes pratiques en matière d'EDD, de passer en revue les différents enjeux régionaux, nationaux et culturels et les défis liés à la mise en œuvre de la DEDD et de débattre des mécanismes propres à renforcer la coopération aux fins de cette mise en œuvre.

Les significations de l'EDD

8. Les spécificités régionales, nationales et locales font qu'on peut appréhender l'EDD de différentes façons. Ces différences d'interprétation ont souvent leur source dans la diversité des traditions nationales en matière de gouvernance mais elles peuvent aussi découler des problèmes concrets rencontrés par les pays ou les régions. D'où la multiplicité des démarches. La tradition en matière de gouvernance, par exemple, influe sur la conception qu'auront les pays de l'EDD, certains privilégiant une orientation pédagogique en mettant l'accent sur l'apprentissage, la participation et le renforcement des capacités, d'autres insistant sur le changement des comportements individuels, dans une optique plus instrumentale. Les pays connaissant une pauvreté extrême, les problèmes du VIH/SIDA et une diminution rapide de leur biodiversité envisageront sans doute le contenu de l'EDD différemment de ceux qui se caractérisent par une forte dépendance envers le pétrole et une consommation débridée. Les débats nationaux et locaux sont donc essentiels pour parvenir à un consensus sur la signification de l'EDD.

9. Bien qu'il faille prendre en compte les interprétations et les significations multiples de l'EDD, on s'accorde sur le fait que l'éducation et l'apprentissage dans le contexte du développement durable ne peuvent pas ignorer les interconnexions entre les aspects environnementaux, sociaux, économiques et culturels qui sont le propre de ce mode de développement. De nombreux pays sont habitués à prendre en compte la dimension environnementale de la durabilité, mais tel n'est pas nécessairement le cas lorsqu'il s'agit de ses aspects sociaux, économiques et culturels. Dans la seconde moitié de la DEDD, il faudra encourager le dialogue entre la multiplicité des acteurs - particuliers et organisations - qui représentent tous les aspects du développement durable.

Les organismes nationaux de coordination de l'EDD

10. Quelque 80 pays ont indiqué avoir mis en place un organisme national de coordination de l'EDD. C'est là un résultat substantiel sur une période d'environ cinq ans. La situation varie toutefois d'une région à l'autre. Un grand nombre de pays de la région Europe et Amérique du Nord ont créé un organisme national de coordination de l'EDD, alors que le processus est beaucoup plus lent dans les pays africains. À l'échelle mondiale, au moins 73 des pays répondants étaient dotés d'un organisme de coordination de l'EDD fin 2008, contre 44 seulement en 2006. En Afrique, où le taux de réponse était très faible, sept organismes de coordination existaient en 2008, contre un seul en 2006.

11. Certains pays ont institué un point focal national (tel est, par exemple, le cas du Cameroun) ou une institution nodale (comme l'Inde, avec le Centre d'éducation environnementale, qui fait office d'agence nationale pour la DEDD).

La coopération interministérielle en matière d'EDD

12. Dans la plupart des régions du monde, il n'y a pas de structure pour la coopération interministérielle en matière d'EDD, la réflexion transversale n'étant pas encore chose courante parmi les responsables de l'action publique et les services ministériels. Cependant, de nombreux pays font état d'efforts accrus pour établir des liens en matière d'EDD entre les ministères et les autres parties prenantes.

13. Il reste que beaucoup de pays sont encore à la recherche de mécanismes de coordination intergouvernementale et interinstitutionnelle, ainsi que de formes de gouvernance qui dépassent les intérêts sectoriels. Le renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques d'EDD dans les ministères concernés, y compris ceux qui s'occupent des affaires économiques, est une priorité pour obtenir une synergie intersectorielle et améliorer la coordination.

L'EDD dans les documents d'orientation nationaux

14. L'EDD figure de façon notable dans les documents d'orientation nationaux. La majorité d'entre eux traitent de l'élargissement de la participation à l'EDD et de son inclusion dans les politiques d'éducation et les programmes scolaires nationaux, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi dans les stratégies en matière de développement durable et d'environnement. En même temps, on peut conclure que la plupart des pays ne se sont pas encore dotés d'une politique ou d'une stratégie nationale en matière d'EDD. Aucun d'entre eux n'a fait état d'une politique spécifique en faveur de l'apprentissage informel et non formel dans le contexte du développement durable, ce qui ne veut pas dire pour autant que de telles politiques n'existent pas dans les pays ou les régions qui accordent une grande importance à la participation de la communauté et à l'apprentissage social impliquant une pluralité d'acteurs. Dans toutes les régions, les pays répondants indiquent qu'ils ont mis en place ou qu'ils élaborent des mécanismes pour favoriser la préservation, l'utilisation et la promotion des connaissances et des modes de vie autochtones qui valent aussi pour l'EDD.

L'EDD dans l'éducation formelle

15. De nombreux pays se sont engagés à favoriser l'inclusion de l'EDD dans l'éducation formelle, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire. Cette inclusion peut conduire à repenser les programmes, l'enseignement et l'apprentissage, voire le fonctionnement tout entier d'un établissement (par exemple dans le cas d'une démarche scolaire globale). Plus couramment, on apportera des ajustements mineurs au système existant pour faire davantage de place aux questions liées au développement durable, parfois en utilisant des équipements qui avaient été créés pour dispenser l'éducation relative à l'environnement.

16. Dans certains cas, l'inclusion de l'EDD conduit aussi à l'adoption de nouvelles méthodes d'apprentissage, comme l'enseignement et l'apprentissage transversaux et interdisciplinaires. Peu de pays déclarent promouvoir l'EDD dans le cadre de l'éducation de la petite enfance. Le bilan est plus positif en ce qui concerne la formation des enseignants, l'enseignement supérieur et l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).

L'EDD dans l'éducation non formelle et l'apprentissage informel

17. L'EDD dans l'éducation non formelle et l'apprentissage informel figure parmi les préoccupations de la plupart des pays, des réseaux de parties prenantes et des organisations de la société civile. Il est cependant impossible de savoir si le soutien consenti est suffisant en termes quantitatifs et qualitatifs. On dispose de peu d'informations sur le volume des fonds alloués à l'EDD dans l'éducation informelle et non formelle. De même, on manque de données sur l'utilisation des nombreuses ressources fournies gratuitement, sous forme de documents imprimés ou numériques. Il faudrait également des indications chiffrées concernant les groupes qui utilisent ces ressources. De plus, la promotion de l'EDD dans des contextes informels et non formels peut

exiger de nouveaux modes d'attribution des fonds aux organisations non gouvernementales (ONG), aux groupes confessionnels et aux organisations de la société civile qui souhaitent développer l'EDD dans des environnements d'apprentissage semi-structurés.

La recherche-développement en matière d'EDD et la diffusion des résultats

18. Dans les différentes régions, la recherche-développement portant sur l'EDD ne reçoit guère de soutien financier. Une grande majorité des pays répondants n'accordent pas de bourses pour l'EDD et ne font pas état d'un soutien financier à l'innovation ou au renforcement des capacités en matière d'EDD. Les travaux de recherche concernent principalement l'éducation formelle et le cadre politique et réglementaire régissant la mise en œuvre de l'EDD. À mesure que la pratique de l'EDD s'amplifie, l'évaluation de la qualité s'impose comme une nécessité. La plupart des dispositifs d'évaluation de la qualité de l'EDD (comme la mise au point d'indicateurs de l'EDD) sont dus à l'initiative des organismes internationaux et non à celle des gouvernements nationaux.

19. Il est nécessaire de promouvoir des travaux de recherche portant sur l'EDD pour améliorer sa qualité et accroître le volume des données disponibles dans ce domaine. Ces travaux pourraient porter sur : (1) les évolutions et les tendances significatives de la réflexion théorique et critique sur l'EDD ; (2) la mise en évidence et l'analyse des éléments et des actions qui favorisent l'EDD ou qui lui font obstacle ; (3) l'apport de l'EDD à la communauté éducative (pratiques pédagogiques, méthodes d'apprentissage, programmes et résultats, etc.) ; (4) la contribution de l'EDD à l'émergence d'une société durable ; (5) l'utilisation des données issues de la recherche sur l'EDD pour faciliter les décisions ; (6) le suivi des progrès de la DEDD (suivi et évaluation).

Réseaux d'EDD

20. L'établissement de réseaux et de partenariats d'EDD coordonnés et correctement soutenus, aux échelons national, régional et local, reste une priorité. Les pays n'ayant pas encore pris d'engagements nationaux en matière d'EDD devraient élaborer ces mécanismes pendant la seconde moitié de la Décennie, en s'inspirant des commissions pour le développement durable ou des accords nationaux déjà en place ailleurs. Les pays où de telles stratégies existent déjà devraient les revivifier en leur donnant une orientation participative pour prendre en compte l'implication d'un nombre croissant d'acteurs. Les réseaux d'EDD au niveau national devraient aussi tenir compte des perspectives locales et mettre davantage l'accent sur les approches autochtones.

21. L'abondance des exemples de coopération régionale, émanant de toutes les régions, semble attester de progrès remarquables dans l'établissement de réseaux d'EDD au niveau international. Toutefois, certains rapports régionaux de synthèse notent que ces modalités de coopération ne facilitent pas nécessairement l'émergence de réseaux, mais constituent plutôt des façons de promouvoir l'EDD. Les groupes ou les organisations généralement impliqués dans les réseaux d'EDD incluent les universités, les autorités nationales (les ministères), les autorités municipales et locales, le secteur privé et les ONG.

Coopération Nord-Sud et Sud-Sud

22. La marche à suivre dans toutes les régions dépend en partie du développement et de l'utilisation des réseaux inter- et intra-régionaux. La collaboration Nord-Sud restera essentielle, mais, dans les années à venir, il faudra aussi soutenir la coopération Sud-Sud et les réseaux qu'elle suscite à l'échelon sous-régional dans le contexte du développement durable en général et de l'EDD en particulier.

23. Actuellement, dans diverses régions, quelques initiatives fortes de mise en réseau à l'échelon régional ont été lancées pour contribuer à promouvoir et à renforcer l'EDD au niveau national. Les points focaux pour l'EDD, les organismes nationaux de coordination de l'EDD, les bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation, les commissions nationales pour l'UNESCO et

les chaires UNESCO, en collaboration avec le secteur privé et les organisations de la société civile, doivent se montrer actifs pour appuyer ou amplifier ces initiatives.

Le financement de l'EDD

24. Dans la plupart des pays, les fonds publics et/ou les incitations économiques pour l'EDD sont inexistantes, ou, au mieux, minimales. Il est communément admis que la collecte de fonds pour les activités et les projets relatifs à l'EDD est essentielle si l'on veut atteindre les objectifs de la DEDD. Il est également important d'incorporer l'EDD dans les structures budgétaires nationales. Les pays commencent à envisager un financement et une budgétisation de l'EDD faisant intervenir plusieurs ministères.

25. Toutefois, l'allocation de ressources financières à l'EDD ne devrait pas dépendre des seuls gouvernements. Les donateurs multilatéraux et bilatéraux et le secteur privé peuvent devenir des contributeurs importants. Pour gagner le soutien des donateurs et des parties prenantes, l'EDD doit figurer dans les programmes nationaux mais elle doit aussi être intégrée dans les cadres budgétaires et les plans nationaux de développement et - lorsqu'elles existent - dans les stratégies nationales de développement durable. À l'instar de l'EPT, l'EDD doit faire l'objet d'un financement budgétaire. Il faut également encourager l'inscription de l'EDD dans le budget de tous les ministères concernés.

Participation des commissions nationales

26. Les commissions nationales de l'UNESCO se sont révélées des partenaires essentiels dans la promotion et la mise en œuvre de la Décennie aux niveaux national et régional. Au niveau national, les commissions nationales ont établi des comités nationaux pour la DEDD ; certaines en sont d'ailleurs membres.

27. Lien essentiel entre les programmes de l'UNESCO, les institutions nationales, les ONG et la société civile dans son ensemble pour traiter de diverses questions concernant l'EDD, les commissions nationales jouent un rôle de conseil et de promotion. Elles servent également d'intermédiaires ou d'interfaces avec les gouvernements, en informant et en influençant les décideurs, notamment les ministres de l'éducation, de la science, de la culture, de l'environnement, du commerce et des finances. De plus, certaines commissions nationales contribuent à renforcer la coopération internationale pour élaborer des politiques et programmes novateurs et mettre l'éducation au service du développement durable.

La coopération et la contribution des Nations Unies à la DEDD

28. La contribution des Nations Unies à la DEDD s'articule autour de la mise en œuvre de l'EDD par un certain nombre d'institutions. Des réunions et des ateliers consacrés à l'EDD ont eu lieu dans les différentes régions du monde et les Nations Unies ont appuyé la publication d'une série de documents et de matériels didactiques, en version numérique et imprimée. À mi-décennie, toutefois, il est trop tôt pour parler d'une action concertée des Nations Unies en matière d'EDD et beaucoup reste à faire.

29. Au sein du système des Nations Unies lui-même, l'EDD exige une réflexion transversale et créative et un engagement réel, qui ne soit pas seulement de pure forme. Cette réflexion et cet engagement doivent s'approfondir si l'on veut qu'une action « concertée » des Nations Unies devienne une réalité dans les années à venir. Dans de nombreux pays en développement, une implication active de l'équipe de pays des Nations Unies et l'inclusion de l'EDD dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) sont nécessaires pour donner un fondement à l'appui apporté au niveau national. Dans ces pays, la collaboration avec les organisations donatrices revêt également une importance déterminante pour l'élaboration de stratégies et de dispositifs nationaux visant à soutenir l'EDD. Si ces conditions sont satisfaites, les efforts des Nations Unies pour promouvoir et appuyer l'EDD partout dans le monde représenteront

davantage que la simple somme des contributions des différents acteurs du système - institutions, réseaux et commissions nationales.

III. Pour aller de l'avant - éléments clés du processus de l'après-Bonn

30. L'UNESCO a déjà engagé un processus de consultation entre les multiples parties prenantes afin d'élaborer une stratégie pour la seconde moitié de la Décennie qui prenne en compte plusieurs domaines essentiels pour mettre le savoir en action et promouvoir les progrès en matière d'EDD au cours des cinq années à venir. Les consultations entre parties prenantes s'effectueront par divers canaux, notamment lors de conférences et de manifestations à venir, ainsi que par des moyens électroniques. Le document 182 EX/INF.10 présente un aperçu du projet de stratégie pour la seconde moitié de la DEDD.

Action attendue du Conseil exécutif

31. À la lumière du présent rapport, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant ses décisions 171 EX/6, 172 EX/10, 177 EX/9, la résolution 34 C/19 et sa décision 181 EX/5 (I),
2. Accueillant avec satisfaction le rapport, qui témoigne des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la DEDD en ce qui concerne le contexte et la structure des activités relatives à l'EDD,
3. Reconnaît l'impulsion et le soutien forts apportés par la Conférence de Bonn, notamment les orientations contenues dans la Déclaration de Bonn visant à guider les activités relatives à l'EDD dans la seconde moitié de la Décennie ;
4. Reconnaît en outre l'utilité du travail de suivi et d'évaluation entrepris et encourage tous les États membres et les autres partenaires à contribuer au processus de suivi et d'évaluation ;
5. Accueille avec satisfaction l'élaboration initiale par l'UNESCO d'une feuille de route pour la seconde moitié de la Décennie ;
6. Invite tous les États membres de l'UNESCO à participer activement à la promotion des objectifs de la Décennie, notamment en incorporant la conception et la pratique de l'EDD dans leurs politiques, plans et programmes d'éducation, en articulation étroite avec l'EPT, les OMD et les autres enjeux du développement ;
7. Invite le Directeur général, en étroite collaboration avec tous les partenaires, en particulier les autres institutions des Nations Unies, à continuer à mettre au point la feuille de route de façon qu'elle puisse être présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa 66^e session à l'automne 2010.



Déclaration de Bonn

Nous, les participants réunis à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable tenue à Bonn, en Allemagne, du 31 mars au 2 avril 2009, avons exprimé notre soutien à la Déclaration suivante et lançons un appel à l'action tel que suit :

1. Malgré une croissance économique sans précédent au 20^e siècle, la pauvreté et l'inégalité persistantes affectent toujours trop d'individus, notamment ceux qui sont les plus vulnérables. Les conflits continuent de cristalliser l'attention sur la nécessité de bâtir une culture de la paix. La crise financière et économique mondiale met en évidence les risques associés à des modèles et des pratiques de développement économique non viables axés sur les résultats à court terme. La crise alimentaire et la faim dans le monde est un problème de plus en plus sérieux. Des modèles de production et de consommation non viables créent des impacts environnementaux qui compromettent les choix des générations présentes et futures et la durabilité de la vie humaine sur terre, comme en témoigne le changement climatique.
2. Dix ans après le début du 21^e siècle, le monde se trouve confronté à des défis et des problèmes associés au développement et aux modes de vie considérables, complexes et interdépendants. Les défis sont liés aux valeurs qui sont à l'origine des sociétés non durables. Les défis sont interconnectés et leur résolution exige une mobilisation politique plus forte et une action déterminée. Nous disposons des connaissances, de la technologie et des savoir-faire nécessaires pour inverser la situation. Nous devons mobiliser notre potentiel pour utiliser toutes les opportunités destinées à améliorer les actions et impulser le changement.
3. L'impact du développement non durable, des priorités, des responsabilités et des capacités à répondre varie d'une région à l'autre, et entre les pays en développement et les pays développés. Tous les pays doivent travailler main dans la main pour assurer le développement durable aujourd'hui et à l'avenir. L'investissement dans l'éducation pour le développement durable (EDD) est un investissement dans l'avenir, et peut représenter une mesure salvatrice, notamment dans les pays sortant d'un conflit ou les moins développés.
4. Nous avons besoin d'un engagement partagé en faveur de l'éducation qui donne aux individus les moyens du changement tout en nous appuyant sur les promesses faites à Jomtien, Dakar et Johannesburg. De par sa qualité, cette éducation doit doter les apprenants des valeurs, de la connaissance, des savoir-faire et des compétences requises pour une vie durable, une participation à la société et un travail décent. Le programme de l'Éducation Pour Tous (EPT) souligne que l'existence d'une éducation de base est cruciale pour le développement durable. Il insiste également sur l'apprentissage préscolaire, l'éducation des populations rurales et l'alphabétisation des adultes. Les résultats en matière d'alphabétisation et de connaissances de bases en arithmétique contribuent à une éducation de qualité et sera essentielle au succès de l'EDD.
5. L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie peuvent nous aider à instaurer des modes de vie reposant sur la justice économique et sociale, la sécurité alimentaire, l'intégrité écologique, des moyens d'existence durables, le respect de toute forme de vie et de fortes valeurs qui favorisent la





Ministère fédéral
de l'Éducation
et de la Recherche

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne



cohésion sociale, la démocratie et l'action collective. L'égalité entre les sexes, notamment en ce qui concerne la participation des femmes et des filles dans l'éducation, est cruciale pour le développement durable. L'éducation pour le développement durable est un impératif immédiat pour garantir une vie durable, les aspirations et l'avenir des jeunes.

Éducation pour le développement durable au 21^e siècle

6. L'éducation au développement durable donne une nouvelle orientation à l'éducation et l'apprentissage pour tous. Elle défend une éducation de qualité, et est ouverte à tous les individus sans exception. Elle s'appuie sur des valeurs, des principes et des pratiques indispensables pour répondre efficacement aux défis actuels et futurs.

7. L'EDD aide les sociétés à faire face aux différentes priorités et aux différents problèmes tels que l'eau, l'énergie, le climat, les catastrophes naturelles et la réduction des risques, la perte de biodiversité, les crises alimentaires, les risques sanitaires, la vulnérabilité et l'insécurité sociales. Elle est essentielle pour le développement d'une pensée économique nouvelle. L'EDD contribue à créer des sociétés aptes au changement par une approche systémique et structurelle, saines et durables. Elle confère une nouvelle pertinence, qualité, signification et raison d'être aux systèmes d'éducation et de formation. Elle engage les contextes d'éducation formel, non formel et informel, et tous les secteurs de la société dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie.

8. L'EDD s'appuie sur les valeurs de tolérance, de justice, d'équité, de suffisance et de responsabilité. Elle fait la promotion de l'égalité entre les sexes, de la cohésion sociale et de la réduction de la pauvreté et accorde une place importante à la responsabilité, l'intégrité et l'honnêteté, comme énoncé dans la Charte de la Terre. Les principes qui sous-tendent l'EDD prônent des modes de vie durables, la démocratie et le bien-être humain. La protection et la restauration de l'environnement, la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, l'action face à des modes de production et de consommation non durables et la création de sociétés justes et pacifiques sont également d'importants principes qui font partie intégrante de l'EDD.

9. L'EDD met l'accent sur des approches créatives et critiques, sur la capacité à penser à long terme, l'innovation, l'aptitude à faire face à l'incertitude et à résoudre des problèmes complexes. L'EDD fait ressortir clairement l'interdépendance de l'environnement, de l'économie, de la société et de la diversité culturelle aux niveaux local et mondial et prend en compte le passé, le présent et l'avenir.

10. En lien avec les différents besoins et les conditions de vie réelles des populations, l'éducation fournit les outils qui permettront de trouver des solutions et sait tirer partie des pratiques et des savoirs ancrés dans les cultures locales, ainsi que des nouvelles idées et technologies.

Progrès de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable de l'ONU

11. Au cours des cinq premières années de la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable, dirigée et coordonnée par l'UNESCO, de nombreux pays ont progressé dans





Ministère fédéral
de l'Éducation
et de la Recherche

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne



la mise en oeuvre de l'EDD et ont élaboré des cadres politiques innovants. Par ailleurs, un certain nombre d'agences de l'ONU, d'ONG, d'instances régionales et de réseaux partenaires ont mis en place des initiatives concrètes au service de domaines spécifiques de l'EDD. Nombreuses sont les personnes et les organisations qui sont mobilisées et qui agissent. Les efforts en faveur d'une meilleure compréhension, promotion, mise en oeuvre et évaluation de l'EDD sont engagés. Un cadre mondial de suivi et d'évaluation a été conçu. Les efforts au niveau mondial ont été complétés par des stratégies et des initiatives régionales.

12. Nous reconnaissons que l'éducation est un facteur significatif de l'amélioration du bien-être humain. Nous disposons désormais de connaissances et d'expérience, de la technologie et des savoir-faire nécessaires pour améliorer de manière significative les contenus, les méthodes et la finalité de l'éducation. Nous savons comment commencer à réorienter les systèmes d'éducation afin de mettre l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie. Avec l'EDD, nous apprenons à améliorer les liens entre l'éducation formelle, non formelle et informelle. Nous savons combien il est important de renforcer et de partager la connaissance que nous avons des processus de changement de l'éducation.

13. La science nous a apporté une meilleure connaissance du changement climatique et des systèmes permettant la vie sur terre. Elle a accumulé beaucoup de connaissances sur le VIH et le sida, le paludisme, la tuberculose, les maladies du coeur, et autres problèmes de santé majeurs. Nous connaissons mieux les systèmes naturels, les impacts de l'activité humaine sur eux, et la façon dont la biodiversité contribue à notre bien-être. Nous savons que la pensée économique actuelle doit changer, et qu'il faut éviter toute forme de production et de consommation non viable et promouvoir et soutenir l'émergence de pays 'développés de manière durable'. Les sciences sociales nous ont fourni un éclairage sur les aspects éthiques, culturels, cognitifs et affectifs du développement humain, ainsi que sur la sociologie du changement.

14. Nous devons maintenant traduire ce savoir en action. Cela est particulièrement important pour consolider et accroître les résultats de la DEDD de l'ONU dans les cinq prochaines années, mais aussi pour garantir une mise en oeuvre à plus long terme de l'EDD.

Un appel à l'action

15. La progression de l'EDD reste très inégalement répartie et exige des approches différentes adaptées aux différents contextes. Au cours des prochaines années, les pays développés et en développement, la société civile et les organisations internationales devront déployer d'importants efforts pour :

Au niveau politique dans les états membres

a) **Promouvoir la contribution de l'EDD à l'ensemble de l'éducation et à l'obtention d'une éducation de qualité**, en veillant notamment à encourager les liens entre l'EDD et l'EPT sur la base d'une approche systémique et cohérente. Renforcer les buts du programme de l'EDD dans les forums internationaux et au niveau national.

b) **Accroître la sensibilisation et la compréhension du public en matière de développement durable et d'EDD**, en intégrant et en étendant les enseignements et les savoirs acquis durant les cinq





Ministère fédéral
de l'Éducation
et de la Recherche

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne



premières années de la DEDD de l'ONU aux politiques et programmes de sensibilisation du public, et aux différentes formes d'apprentissage informel. Il convient d'ajouter à cela la promotion du rôle de la contribution des médias à la sensibilisation et à la connaissance du public relatives aux questions de durabilité. Cela devrait également comprendre le renforcement des capacités des professionnels des médias.

- c) **Réorienter les systèmes d'éducation et de formation afin qu'ils s'attellent aux questions de durabilité par le biais de politiques cohérentes aux niveaux national et local.** Développer et élaborer des politiques d'EDD en recourant à des approches coordonnées intersectorielles/interministérielles qui mobilisent également le monde des affaires et le secteur corporatif, la société civile, les communautés locales et la communauté scientifique.
- d) **Développer et renforcer une coopération et des mécanismes internationaux, régionaux et nationaux existants en faveur de l'EDD, qui respectent la diversité culturelle.** Etablir des comités, des réseaux et des communautés régionaux et nationaux œuvrant en faveur de l'EDD régionales et nationales, qui renforcent les liens local-national et national-mondial ainsi que la **coopération Nord-Sud-Sud et Sud-Sud.**
- e) **Mobiliser des ressources et des fonds appropriés en faveur de l'EDD,** notamment en intégrant l'EDD dans les politiques de développement et les cadres budgétaires nationaux, dans le processus d'élaboration de programmes communs entre pays de l'ONU et autres cadres politiques au niveau national (tels que les approches sectorielles), ainsi que dans les initiatives liées à l'EPT ou aux OMD. Inscrire l'EDD dans les priorités des fondations et des bailleurs de fonds

Au niveau de la pratique

- f) **Soutenir l'intégration des questions de développement durable en utilisant une approche structurelle et systémique dans l'éducation formelle, non formelle et informelle à tous les niveaux,** notamment par le développement de méthodes pédagogiques efficaces, de la formation des enseignants, de la pratique d'enseignement, des programmes, des supports d'enseignement et des capacités à encadrer l'éducation, mais aussi en reconnaissant la contribution significative de l'éducation non formelle et de l'apprentissage informel, ainsi que de la formation professionnelle et de l'apprentissage sur le lieu de travail. Le développement durable est un thème transversal important pour toutes les disciplines et secteurs.
- g) **Réorienter les curriculums les programmes de formation des enseignants** afin d'intégrer l'EDD dans les programmes de formation initiale et continue. Encourager les instituts de formation des enseignants, **les enseignants** et les **professeurs** à travailler en réseau, à mettre au point et à rechercher **une pratique pédagogique** solide. Aider notamment les enseignants à développer des stratégies d'EDD qui puissent fonctionner dans des classes à grand effectif, et à évaluer les processus d'apprentissage en EDD.
- h) Promouvoir un dialogue politique reposant sur des données probantes, sur des stratégies **de recherche, de suivi et d'évaluation** pertinentes, et sur le **partage et l'identification de pratiques exemplaires.** Développer des indicateurs d'EDD nationaux qui puissent servir de base à une mise en œuvre et un réexamen efficace des résultats et des processus d'EDD.
- i) **Développer et accroître les partenariats relatifs à l'EDD afin d'intégrer l'EDD dans la formation, la formation professionnelle et l'apprentissage sur le lieu de travail** en impliquant la





société civile, les secteurs privé et public, les ONG, et les partenaires du développement. L'EDD doit devenir partie intégrante de la formation des dirigeants de l'industrie, des syndicats, des organisations à but non lucratifs ainsi que celles basées sur le volontariat et les services publics. Réorienter les programmes de l'EFTP en vue de l'inclusion de l'EED.

j) **Impliquer la jeunesse dans la conception et la mise en œuvre de l'EDD.** Faire appel à l'engagement, à la solidarité et au potentiel de la jeunesse, des ses organisations et de ses réseaux pour renforcer l'EDD. Encourager une appropriation par les jeunes des questions et des problèmes d'EDD.

k) **Accroître la contribution majeure et le rôle fondamental de la société civile** en stimulant le débat et la participation publics, et initier des actions d'EDD. Examiner par quels moyens approfondir cette participation et cette mobilisation.

l) **Reconnaître et mesurer la valeur de l'apport considérable des systèmes de savoirs traditionnels, autochtones et locaux à l'EDD,** ainsi que des différentes contributions culturelles en matière de promotion de l'EDD.

m) L'EDD devrait activement promouvoir **l'équité entre les sexes** et créer également les conditions et stratégies qui permettent aux femmes de partager la connaissance et l'expérience destinées à amener le changement sociale et le bien-être humain.

n) **Développer la connaissance par la création de réseaux d'EDD.** Identifier et soutenir les établissements scolaires, les universités et autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche, les centres de formation et les réseaux d'éducation qui pourraient servir de centres d'expertise et d'innovation et qui, à ce titre, sont susceptibles de développer et de partager des connaissances, et de créer des ressources pour l'EDD. Examiner le potentiel de sites géographiques et biorégionaux spécifiques qui pourraient servir de 'laboratoires' d'EDD délimités dans l'espace.

o) Encourager et stimuler **l'excellence scientifique, la recherche et le développement de nouveaux savoirs** pour l'EDD par le biais de la **participation des réseaux d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche** sur l'EDD. Mobiliser les principales fonctions des universités : l'enseignement, la recherche, et les services à la communauté pour renforcer la connaissance mondiale et locale sur l'EDD, et utiliser les Chaires et les réseaux programmatiques UNESCO sur l'EDD dans ce processus. Créer des structures institutionnelles et organisationnelles qui favorisent la flexibilité, la participation des étudiants et des programmes pluridisciplinaires et développer des projets modèles qui puissent répondre à la complexité et l'urgence de l'EDD. Des dispositifs doivent être mis en place pour récompenser les initiatives et la recherche relatives à l'EDD dans l'enseignement supérieur.

p) **Développer des mécanismes institutionnels** durant la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable ainsi que d'autres Décennies en cours telles que la Décennie internationale pour l'action « L'eau, source de vie » qui garantiront la poursuite de la mise en œuvre de l'EDD au-delà de ces Décennies.



Ministère fédéral
de l'Éducation
et de la Recherche

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne



q) **Mobiliser l'expertise disponible au sein du system de l'ONU** pour renforcer la position de l'EDD dans les conventions par exemple celles axées sur la biodiversité, le changement climatique, la désertification et l'héritage culturel intangible.

r) **Intensifier les efforts dans les systèmes d'éducation et de formation pour apporter une réponse aux défis cruciaux et urgents de la durabilité** tels que le changement climatique, l'eau et la sécurité alimentaire en mettant au point des plans et/ou programmes d'action spécifiques sous les auspices de la DEDD des Nations Unies et de ses partenariats.

16. Les participants à la Conférence mondiale sur l'EDD 2009 demandent à l'UNESCO, agence chef de file de la DEDD, de :

a) Renforcer sa position de chef de file et de coordinatrice de la DEDD des Nations Unies développée sur la base du *Plan international de mise en œuvre* en coopération avec les autres agences et programmes des Nations Unies telles que l'UNU, le PNUE, les agences de soutien à l'EPT (UNICEF, PNUD, UNFPA et la Banque Mondiale) - entres autres - et intégrer l'EDD dans les stratégies 'Une seule ONU' au niveau des pays, particulièrement par le biais des processus d'UNDAF.

b) Aider les Etats membres et les autres partenaires à mettre en œuvre la DEDD de l'ONU, notamment par le biais du renforcement des capacités en amont et de recommandations concernant le développement de stratégies nationales cohérentes, le suivi et l'évaluation, identifier et partager les bonnes pratiques en EDD, les actions de sensibilisation et le développement de partenariats au niveau mondial en portant une attention particulière aux pays post-conflits et en voie de développement .

c) Représenter et, ou assurer la promotion du programme de l'EDD dans d'autres grandes enceintes d'éducation et de développement telles que les conférences et les négociations internationales : G8, G20, Conférence de Copenhague sur le changement climatique, Groupe de haut niveau sur l'EPT, et le conseil des chefs d'agence des Nations Unies et le conférences mondiales UNESCO pour ne citer que quelques exemples d'événements et activités en court.

d) Utiliser l'expertise qui existe au sein des réserves de biosphère, des sites classés patrimoine de l'humanité et des autres programmes scientifiques, culturels et éducatifs de l'UNESCO tels que TTISSA ou le réseau d'écoles ASPnet, et le programme LIFE pour poursuivre les objectifs d'EDD et faire en sorte que les grandes priorités de l'EDD soient intégrées dans des programmes et des stratégies à plus long terme au sein de l'UNESCO.

e) Promouvoir à travers les programmes de l'UNESCO les travaux de recherche portant sur l'EDD afin de renforcer la qualité et les données disponibles sur l'EDD. Continuer à développer un système mondial de suivi et d'évaluation de l'EDD capable d'orienter les stratégies et les pratiques et de conduire à une conclusion réussie de la DEDD de l'ONU avec des résultats tangibles et concrets.

f) Faire ressortir l'utilité et l'importance de l'éducation et de la formation lors du sommet sur les changements climatiques COP 15 à Copenhague, Danemark, en décembre 2009 en consultation et coopération avec d'autres partenaires.





Ministère fédéral
de l'Éducation
et de la Recherche

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne



g) Intensifier les efforts et initiatives pour inscrire l'éducation au changement climatique plus haut sur l'agenda international dans le cadre de la DEDD et dans le contexte de la stratégie UNESCO envers le changement climatique, et comme élément d'une action transversale au niveau des Nations Unies.

17. Par ailleurs, les participants à la conférence s'engagent à travailler en faveur de la mise en œuvre de cette Déclaration.

18. Les participants appellent à la mobilisation de fonds adéquats pour soutenir les recommandations figurant dans cette Déclaration.

19. Les participants à la Conférence mondiale sur l'EDD expriment leur gratitude au gouvernement allemand pour avoir accueilli cette conférence, et se félicitent de l'intention du gouvernement du Japon d'accueillir, conjointement avec l'UNESCO, la Conférence mondiale sur l'EDD qui marquera la fin de la Décennie.

